

## **Bulletin de l'Assemblée de l'Université du 28 juin 2023**

### **1. Commission de gestion des taxes fixes**

Le rapport et les comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

En revanche, la modification du Règlement de la Commission de Gestion des Taxes Fixes a été repoussée à une séance ultérieure dans l'attente d'une présentation claire des enjeux de cette modification et des articles à modifier.

### **2. Présentation des indicateurs de la COB5**

À la demande de l'Assemblée, le rectorat a transmis les différents indicateurs liés à la COB5.

Le choix de certains indicateurs a été discuté. Le rectorat a reconnu la difficulté de décrire la complexité d'une situation avec un seul indicateur, mais souligne qu'ils ont le mérite d'être à disposition.

### **3. Commission du Règlement interne (CRI)**

La présidente de la commission, Tania San José, a présenté le rapport des travaux de la CRI à l'Assemblée qui en a pris connaissance en remerciant la CRI de ses travaux. Une prolongation du mandat de cette commission jusqu'en juin 2024 a été approuvée à l'unanimité. La commission souhaite, entre autres, proposer un guide d'utilisateur et améliorer la lisibilité du mode de fonctionnement de l'Assemblée en réfléchissant à la présentation du site internet notamment.

### **Procédure de désignation de la rectrice ou du recteur**

### **4. Commission de pilotage de la procédure de désignation (COPILOP)**

Un état des lieux des travaux de cette commission a été présenté par sa vice-présidente, Sophie Brandon. Elle a informé l'Assemblée de l'agenda des séances de l'été et des différents contacts pris. Le cahier des charges de la commission a été défini de manière précise, dans le respect du règlement de procédure (RÉRÉou).

### **5. Commission du recrutement (COREC)**

La co-présidente de la COREC, Anouchka Hofmann, a présenté les travaux de la COREC à ce jour. De nombreuses personnes à l'interne ont été sollicitées et les retours ont été très positifs sur l'utilité de cette commission dans la procédure de désignation.

La séance est levée à 21h30.